



Ambassade de France au Kenya et en Somalie
Service économique régional de Nairobi

Nairobi, le 11 mars 2024
Affaire suivie par : J. André ; A. Béguier
Revue par : H. Tournoux

Commerce bilatéral entre la France et le Burundi en 2023 : hausse graduelle de notre excédent commercial, mais un volume d'échanges qui reste marginal

Le Burundi est un partenaire marginal : en 2023, le pays était le 180^{ème} fournisseur de l'hexagone et son 180^{ème} client dans le monde ; son 42^{ème} fournisseur et 41^{ème} client en Afrique subsaharienne. La France enregistre un excédent commercial structurel avec le Burundi, qui s'est établi à 9,2 MEUR par an en moyenne sur la décennie. De nature erratique, le solde commercial s'est effondré entre 2017 et 2020, et tend à s'améliorer depuis, s'établissant à 9,8 MEUR en 2023, sous l'effet d'une forte hausse des exportations, notamment des produits pour les laboratoires et du matériel de distribution et de commande électrique.

Hausse de nos exportations vers le Burundi, qui repassent au dessus de la moyenne décennale

Selon les données des Douanes françaises, les exportations françaises vers le Burundi se sont établies à 13,5 MEUR en 2023, en hausse de 41,2 % en un an. Cette hausse s'explique par celles des « produits chimiques, parfums et cosmétiques » de 2,0 MEUR, des « équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique » de 1,8 MEUR, et dans une moindre mesure des « produits manufacturés divers » de 0,6 MEUR et des « produits métallurgiques et métalliques » de 0,4 MEUR.

La structure de nos exportations a évolué depuis la crise politique de 2015. Les exportations de produits pharmaceutiques ont chuté brutalement, passant de 8,6 MEUR (39,8 % des exportations) en 2016 à 0,7 MEUR (5,2 %) en 2023. De même, les exportations de matériels de transport sont passées de 3,4 MEUR (15,7 % des exportations) en 2016 à 0,2 MEUR (1,8 %) en 2023. A l'inverse, **les principaux postes d'exportations françaises vers le Burundi sont désormais :**

- Les « équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique », représentant 44,9 % des exportations (6,1 MEUR) en 2023, loin devant la moyenne 2014-2022 à 3,0 MEUR ;
- Les « produits chimiques, parfums et cosmétiques » à 2,8 MEUR (21,0 %) en 2023, largement au-dessus de la moyenne 2014-2022 à 1,0 MEUR. Cette hausse peut en partie s'expliquer par l'augmentation des exportations de produits des industries chimiques et notamment des produits de laboratoire ;
- Les « produits des industries agroalimentaires », qui se sont établis à 1,3 MEUR (9,4 %), contre une moyenne de 1,2 MEUR au cours des 10 dernières années.

Le Burundi est un client marginal pour la France : il ne représente que 0,7 % de nos exportations en Afrique de l'Est et Océan Indien (13^{ème} position) et 0,1 % de celles en direction de l'Afrique Subsaharienne, le plaçant à la 41^{ème} place sur le continent, et à la 180^{ème} dans le monde.

Une hausse de nos importations, qui restent historiquement marginales

En 2023, nos importations en provenance du Burundi ont été multipliées par plus de 2 après 3 années consécutives de baisse et ont dépassé le niveau pré-Covid, s'établissant à 3,6 MEUR. Cette hausse est concentrée sur nos importations de « produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture », qui s'élevaient à 3,5 MEUR en 2023, contre 1,3 MEUR en 2022. **La quasi-intégralité de nos importations du Burundi est constituée de produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture** (95,1 % en 2023), et, dans une

moindre mesure, de nos importations de « produits manufacturés divers » (87,2 kEUR, soit 2,4 % de nos importations en 2023 ; multipliées par 4 depuis 2022).

Le Burundi reste un fournisseur marginal pour la France : 180^{ème} fournisseur mondial ; 42^{ème} en Afrique Subsaharienne et 11^{ème} en AEOI, devant les Comores, Djibouti, l'Erythrée et le Soudan du Sud.

Un solde commercial qui s'améliore encore, mais reste à un niveau très faible

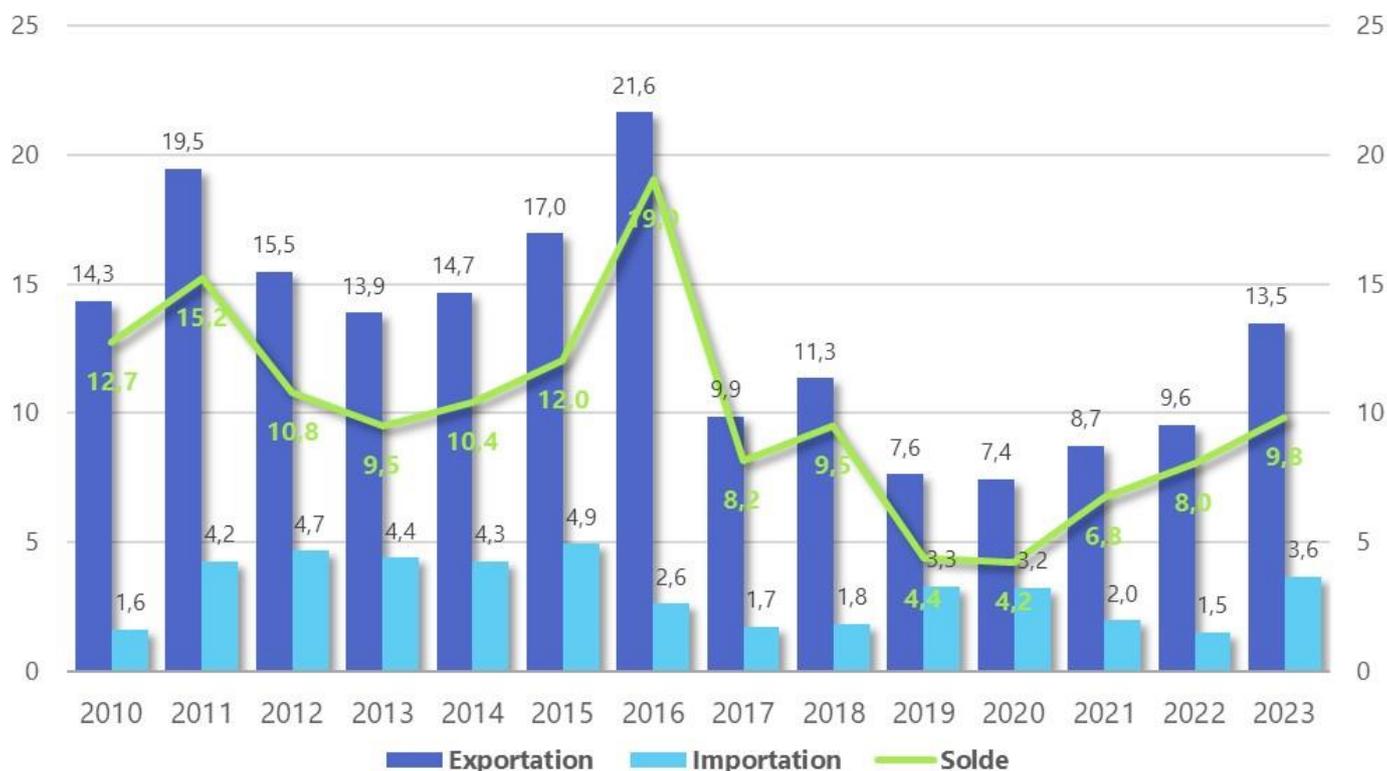
La France enregistre un excédent commercial structurel avec le Burundi, qui s'est établi en moyenne à 9,2 MEUR entre 2014 et 2023. Les échanges entre la France et le Burundi sont erratiques et se sont effondrés après la crise politique qui a frappé le pays en 2015. Le solde commercial était alors en baisse depuis 2016, avec une modification de la structure de nos exportations, les importations restant faibles (en dessous de 5 MEUR), même après les baisses enregistrées entre 2015 et 2018.

L'excédent structurel s'explique par la différence de valeur ajoutée des exportations entre nos deux pays : là où la France exporte des produits à forte valeur ajoutée, les exportations burundaises sont principalement composées de produits agricoles à faible valeur ajoutée (presque exclusivement du café non torréfié, non décaféiné).

Notre excédent commercial est en constante hausse depuis 2020, les exportations françaises ayant repris de la vigueur, alors que les importations se sont fortement contractées entre jusqu'en 2022. Elles sont reparties à la hausse en 2023, mais dans une moindre mesure que les exportations, entraînant une **nouvelle amélioration du solde commercial bilatéral en 2023, à 9,8 MEUR.**

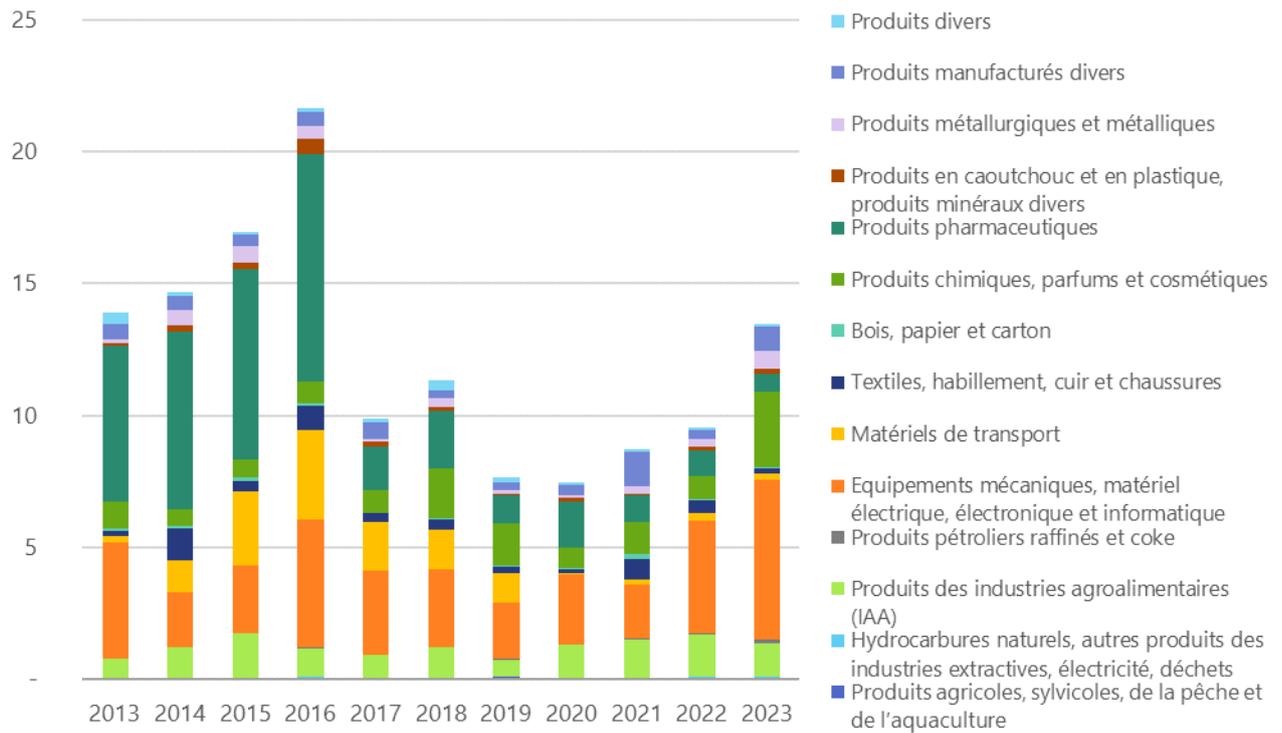
Annexes

Evolution des échanges commerciaux franco-burundais (MEUR)



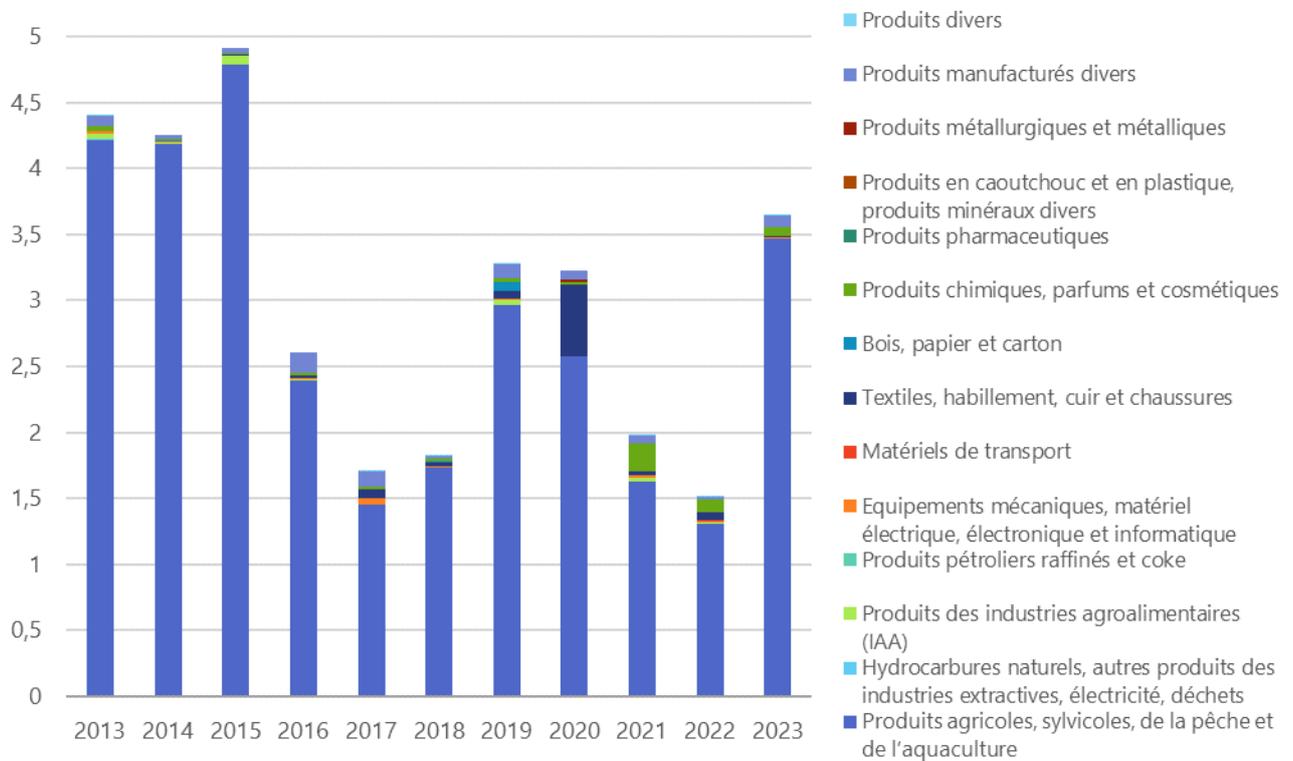
Source : Douanes françaises

Décomposition des exportations françaises vers le Burundi (MEUR)



Source : Douanes françaises

Décomposition des importations françaises depuis le Burundi (MEUR)



Source : Douanes françaises